



Rapport national de surveillance du virus du Nil occidental

Édition française

Du 5 octobre 2008 au 11 octobre 2008 (semaine 41)

Canada

Humains

Au cours de la 41e semaine, aucun nouveau cas humain d'infection par le virus du Nil occidental (VNO) n'a été signalé à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). À la 41e semaine, un total de trente-cinq (35) cas humains du VNO (Ontario [3], Manitoba [13], Saskatchewan [17], Alberta [1] et Colombie-Britannique [1]) et un (1) cas asymptomatique du VNO au Québec avaient été signalés à l'ASPC. De ce nombre, il a été déterminé que trois (9 %) étaient atteints du syndrome neurologique lié au VNO, que trente (86 %) étaient atteints du syndrome non neurologique lié au VNO et que deux (5 %) étaient indéterminés. Aucun décès n'a été signalé. Quatre (4) cas liés à des voyages (Manitoba [1], Saskatchewan [1], Alberta [1] et Colombie-Britannique [1]) ont été signalés au Canada.

Oiseaux

À la 41e semaine, 1009 oiseaux morts avaient été analysés au total par le Centre canadien coopératif de la santé de la faune (CCCSF). De ce nombre, 150 (15 %) étaient infectés par le VNO. Les 150 oiseaux infectés ont été signalés en Ontario. Il s'agissait de corneilles d'Amérique (85 %) et de geais bleus (15 %).

Moustiques

À la 41e semaine, 122 populations de moustiques infectées par le VNO avaient été signalées au Canada (Ontario [62], Manitoba [41] et Saskatchewan [19]).

Animaux domestiques

À la 41e semaine, cinq (5) cas de chevaux infectés par le VNO avaient été signalés (Québec [1], Ontario [2] et Saskatchewan [2]) à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Il est possible de consulter des données et des cartes sur la surveillance du VNO à l'échelle nationale sur le site de l'ASPC, à l'adresse suivante :

<http://www.phac-aspc.gc.ca/wnv-vwn/index-fra.php>.

Provinces et territoires : Vous pouvez obtenir des renseignements détaillés sur le VNO en cliquant sur la section « Liens » du site de l'ASPC sur le VNO.

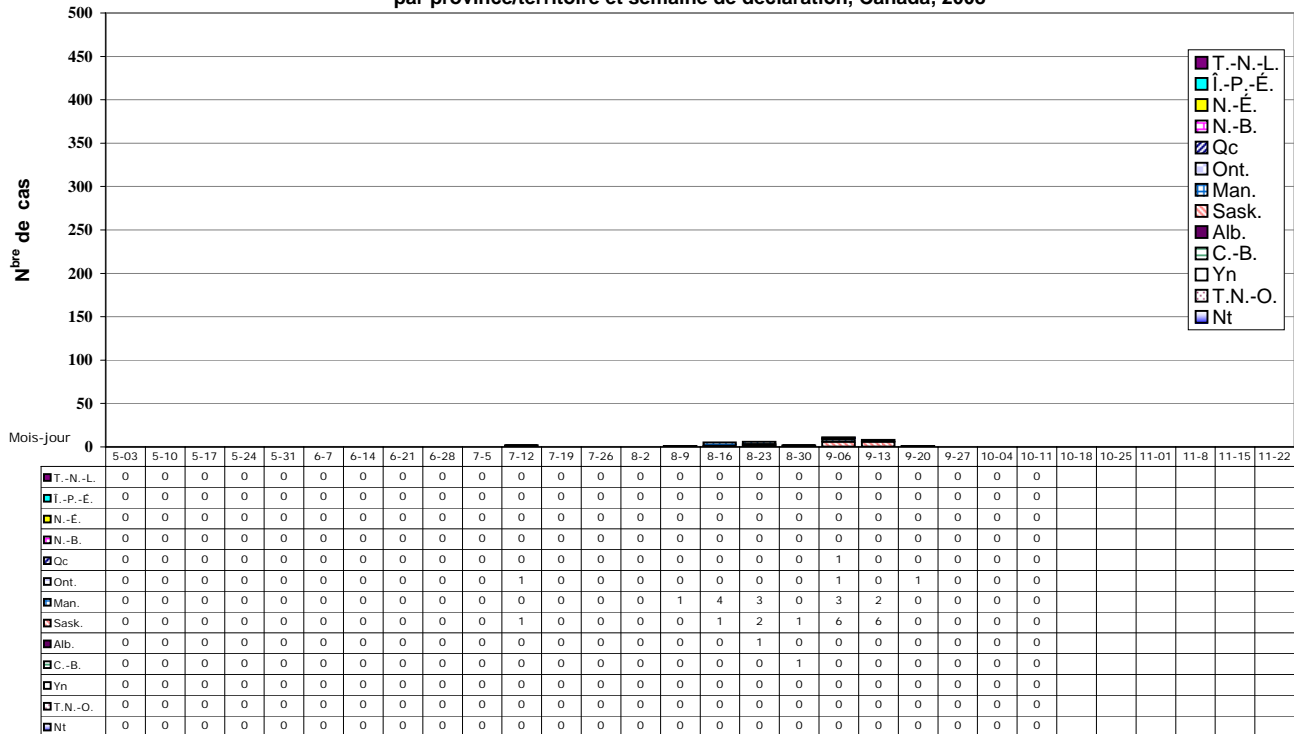
États-Unis

Humains

Au 14 octobre 2008, 1 108 cas cliniques humains d'infection par le VNO et 141 donneurs de sang chez qui on soupçonne la présence du virus dans le sang avaient été signalés aux Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis. Sur les 1 108 cas, 508 (46 %) ont été déclarés comme des cas de méningite ou d'encéphalite (maladie neuro invasive) du VNO, 561 (51 %) comme des cas de fièvre du Nil occidental et 39 (4 %) comme des cas cliniques non précisés. Vingt-deux (22) décès ont été déclarés.

États : Des données détaillées par État figurent dans le site des CDC, à l'adresse suivante : <http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/surv&control.htm>.

Cas d'infection asymptomatique et cas cliniques d'infection par le VNO chez l'humain, par province/territoire et semaine de déclaration, Canada, 2008



Abréviations : Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.), Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), Nouveau-Brunswick (N.-B.), Nouvelle-Écosse (N.-É.), Québec (Qc), Ontario (Ont.), Manitoba (Man.), Saskatchewan (Sask.), Alberta (Alb.), Colombie-Britannique (C.-B.), Yukon (Yn), Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), Nunavut (Nt)

Cas d'infection asymptomatique et cas cliniques d'infection par le VNO chez l'humain, pour la présente semaine de déclaration et depuis le début de l'année, par province/territoire, Canada, 2008

Province Territoire	Semaine de déclaration : Du 5 octobre 2008 au 11 octobre 2008 (semaine 41)					
	Syndrome neurologique lié au virus du Nil occidental	Syndrome non neurologique lié au virus du Nil occidental	Cas non classés/ non spécifiés	N ^{bre} total de cas cliniques ¹	N ^{bre} de cas liés à des déplacements ²	Cas d'infection asymptomatique par le virus du Nil occidental ³
	N ^{bre} de cas	N ^{bre} de cas				
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-B.	0	0	0	0	0	0
Qc	0	0	0	0	0	0
Ont.	0	0	0	0	0	0
Man.	0	0	0	0	0	0
Sask.	0	0	0	0	0	0
Alb.	0	0	0	0	0	0
C.-B.	0	0	0	0	0	0
Yn	0	0	0	0	0	0
T.N.-O.	0	0	0	0	0	0
Nt	0	0	0	0	0	0
Canada	0	0	0	0	0	0
Province Territoire	Cumul annuel : Du 25 mai 2008 au 11 octobre 2008					
	Syndrome neurologique lié au virus du Nil occidental	Syndrome non neurologique lié au virus du Nil occidental	Cas non classés/ non spécifiés	N ^{bre} total de cas cliniques ¹	N ^{bre} de cas liés à des déplacements ²	Cas d'infection asymptomatique par le virus du Nil occidental ³
	N ^{bre} de cas	N ^{bre} de cas				
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-B.	0	0	0	0	0	0
Qc	0	0	0	0	0	1
Ont.	0	2	1	3	0	0
Man.	2	10	1	13	1	0
Sask.	1	16	0	17	1	0
Alb.	0	1	0	1	1	0
C.-B.	0	1	0	1	1	0
Yn	0	0	0	0	0	0
T.N.-O.	0	0	0	0	0	0
Nt	0	0	0	0	0	0
Canada	3	30	2	35	4	1

¹ Le nombre total de cas cliniques est la somme des cas probables et des cas confirmés : nombre de cas de syndrome neurologique lié au VNO, de cas de syndrome non neurologique lié au VNO et de cas non classés/non spécifiés.

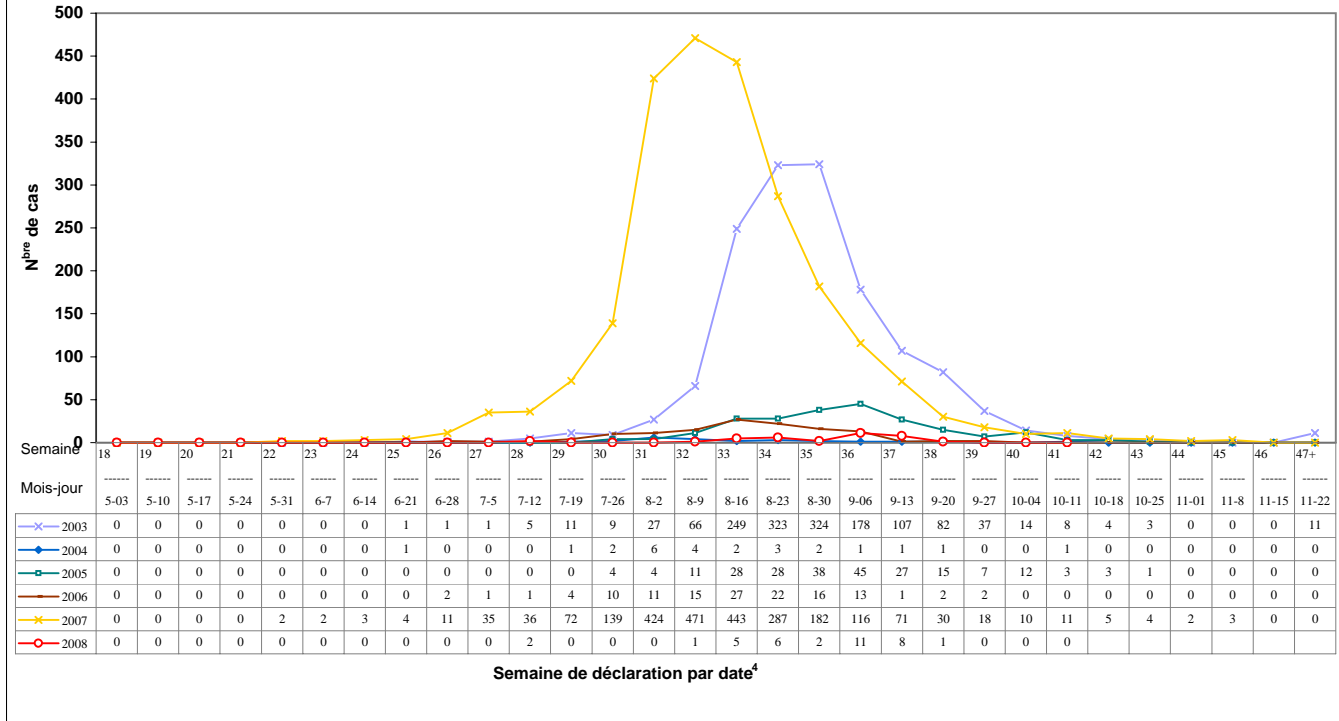
² Probablement liés à un déplacement à l'extérieur de la province/du territoire.

³ Remplissent les critères des tests de diagnostic du virus du Nil occidental EN L'ABSENCE de critères cliniques. Cette catégorie peut englober des donneurs de sang asymptomatiques dont le sang est analysé au moyen du test des acides nucléiques (TAN) par les exploitants du système du sang (c.-à-d. la Société canadienne du sang ou Héma-Québec) et, par la suite, porté à l'attention des responsables de la santé publique. Lorsque le test de dépistage effectué sur le sang d'un donneur est positif, les exploitants du système du sang effectuent un TAN supplémentaire qui cible expressément le VNO.

On trouvera de plus amples renseignements sur les définitions de cas humains sur le site Web de l'ASPC consacré à la surveillance du virus du Nil occidental, à l'adresse suivante :

http://www.phac-aspc.gc.ca/wvn-vwn/hmncasedef_f.html

Cas d'infection asymptomatique et cas cliniques d'infection par le VNO chez l'humain, Canada, 2003 à 2008



Nombre cumulatif de populations de moustiques infectées par le VNO testées par semaine, par province/territoire, Canada⁵, 2008

Province	Total cumulatif à chaque semaine																													
	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
N.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
N.-B. ⁶	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Qc ⁶	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Ont.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	2	2	9	19	32	40	53	53	53	53	53	53	62				
Man.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	21	27	31	36	40	41	41	41	41	41	41					
Sask.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	11	19	19	19	19	19	19	19	19	19					
Alb.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
C.-B.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Yn	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
T.N.-O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Nt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	9	24	42	61	87	99	113	113	113	113	113	113	122				

4 Date : Date d'apparition des symptômes, date de diagnostic, date d'envoi de l'échantillon au laboratoire ou date de déclaration.

5 On trouvera des données détaillées sur la surveillance des moustiques et du VNO sur les sites Web des provinces et des territoires.

6 Aucune surveillance des populations de moustiques n'est effectuée dans le cadre du programme de surveillance du VNO pour l'année 2008 dans ces provinces.

